



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale  
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 2 juillet 2024

### MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 19 juin et le 2 juillet 2024 :

### AVIS DÉLIBÉRÉS

- Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la communauté de communes de Bièvre Est (38)

*Elaboration du PCAET comprenant l'état initial, la stratégie et le plan d'action, organisés en quatre axes qui se déclinent en 23 fiches action. Les objectifs du PCAET sont présentés aux horizons 2030 et 2050.*

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Upie (26)

*Cette révision a pour objectif de permettre la réalisation d'une centaine de logements d'ici 2034 en vue d'atteindre une population communale d'environ 1 700 habitants. Il est prévu une consommation d'espace totale de 3,7 ha dont 2 ha à destination de logements. Le projet comporte également une nouvelle zone dédiée à un projet photovoltaïque sur une ancienne carrière, ainsi que deux Stecal : l'un d'une superficie de 2,3 ha pour un projet de zoo et l'autre de 0,1 ha dédié à l'accueil de gens du voyage.*

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Sure-en-Chartreuse (38)

*Le projet de révision du PLU prévoit un taux de croissance annuel moyen de 1,2 % correspondant à l'accueil de 154 habitants supplémentaires d'ici 12 ans et la construction de 100 logements.*

### DÉCISIONS

- Modification du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) Val-de-Saône amont (69)

#### Service presse IGEDD / MRAe

Mathilde Lambert – Tél : 01 40 81 90 08

Mél : [mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr)

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : [karine.gal@developpement-durable.gouv.fr](mailto:karine.gal@developpement-durable.gouv.fr)

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

*Modification du PPRi relative à l'implantation de parcs photovoltaïques sur cinq communes (Lancié, Dracé, Taponas, Belleville-en-Beaujolais, Saint-Georges-de-Reneins) en rive droite de la Saône par la préfète du Rhône.*

- **Modification du plan de prévention des risques d'inondation (PPRi) Val-de-Saône moyen (69)**

*Modification du PPRi relative à l'implantation de parcs photovoltaïques sur trois communes (Arnas, Villefranche-sur-Saône, Limas) en rive droite de la Saône par la préfète du Rhône.*

- **Modification du plan de prévention des risques d'inondation (PPRi) Val-de-Saône aval (69)**

*Modification du PPRi relative à l'implantation de parcs photovoltaïques sur quatre communes (Pommiers, Anse, Ambérieux, Quincieux) en rive droite de la Saône par la préfète du Rhône*

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

**La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes** émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>